

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Commonwealth : le Gabon s'y rapproche



Photo : DR/L'Union

Vue de la rencontre entre le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et la secrétaire générale du Commonwealth, Patricia Scotland.

J.K.M
Libreville/Gabon

UNE nouvelle page de l'histoire du Gabon devrait s'écrire le 24 juin prochain à Kigali, lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Commonwealth. Le Gabon devrait, en effet, officiellement, devenir le 55e membre de cette organisation intergouvernementale regroupant des États qui sont tous ou presque d'anciennes colonies britanniques. Cette adhésion, sur le plan diplomatique, constitue

un succès pour le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. D'autant plus qu'après le Rwanda et le Mozambique, le Gabon deviendrait ainsi la troisième nation à n'avoir pas été sous domination britannique à intégrer cet espace regroupant un peu plus de deux milliards d'habitants. Ce qui revêt une dimension symbolique considérable. Vu que notre pays est un pilier majeur de la Francophonie. Dans tous les cas, cette adhésion va permettre aux opérateurs économiques gabonais d'avoir désormais accès à un vaste ensemble. Ce

qui, selon de nombreux experts, constitue une formidable opportunité pour notre pays. Au regard, entre autres, de la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT) et du processus de diversification de l'économie nationale entamé depuis un certain nombre d'années, sous l'impulsion du numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba. En tout état de cause, l'adhésion du Gabon sera l'épilogue d'un processus au cours duquel le fonctionnement de ses institutions et de son système sociopolitique avait été évalué par les experts du Commonwealth.

Entre nous soit dit

Droit dans ses bottes Nza fé assume !

Teddy OSSEY *

POURQUOI est-il si difficile pour certains de nos compatriotes d'admettre ce fait d'évidence qui fait du choix en politique une affaire de conviction personnelle? Avec ahurissement et consternation, il nous est donné ces jours derniers, de lire des fatwas d'une abjection nauséuse qui pullulent sur la toile et les réseaux sociaux. Des légions de snipers à l'esprit étroit se déchaînent avec une virulence féroce et une indécence comminatoire sur un compatriote qui, en toute responsabilité mais aussi et surtout pour le respect et la considération qu'il éprouve pour sa base électorale, est allé avec courage expliquer les tenants ainsi que les motivations de son positionnement politique actuel. Et voilà que des salafistes de l'inconséquence vont s'en prendre à lui. Ces censeurs zélés de l'avant-veille, s'ils le pouvaient, auraient dressé une potence. Son tort serait d'avoir quitté la sphère des chimères et des illusions perdues, en se mettant au service du pays réel et concret, et non pas de continuer à ergoter dans une bulle virtuelle où leurres et fantasmes se substituent à la réalité. Tous ces brailards au verbe haut et aux propos inquisiteurs se drapent d'intégrité aléatoire, ainsi que de

fatuité facile mais tout ceci, à l'abri confortable qu'offre l'anonymat de la blogosphère. À ce jour, personne, ni rien, ne peut témoigner de leur implication ou de leur contribution à l'avènement de ce changement, qui n'est en fait qu'un fonds de commerce fait d'incantations anachroniques et d'imprécations risibles. Quand sans ambages ni nuance aucune, et en optant pour la clarté sans faux-fuyants, encore moins de circonvolutions ou de langue de bois, il déclare être prêt à accompagner le président de la République, si ce dernier se déclarait candidat à la prochaine présidentielle, nous avons à conclure simplement que la messe est dite et de ce fait toutes les affabulations et allégations s'évanouissent et s'estompent. Toutes ces billevesées de même que ce fiel nauséabond répandu n'entacheront en rien la vertu et la dignité du mis en cause. Car l'homme est connu pour son intransigeance et son implacable inflexibilité. Toutes ces capsules ressuscitées et sorties hors de leur contexte ne traduisent qu'une seule chose : le désarroi et l'amertume de ceux qui sont aux abois. Alors, aux jeteurs de sorts résignez-vous! Hier a déjà vécu. Bassé!

* Chroniqueur

BDC

LES PRÉCISIONS DU BLOC DÉMOCRATIQUE CHRÉTIEN

Le Bloc démocratique chrétien (BDC) apporte les précisions suite aux articles les "héritiers" le vendredi 18 février 2022 page 3 et l'autre intitulé "BDC : la guerre de succession fait rage" le samedi 11 juin 2022 page 4.

- SUR LE POINT DES " HÉRITIERS "

Conformément au récépissé définitif en notre possession à ce jour ni raturé, ni falsifié et ni gommé délivré le 10 octobre 2010 par le ministère de l'Intérieur, feu Guy-Christian Mavioga demeure le seul, unique et authentique Fondateur du BDC. Et que nulle part il n'est fait mention de cofondateurs tels que le revendiquent les usurpateurs.

- SUR LE POINT " DE LA GUERRE DE SUCCESSION FAIT RAGE "

Les Statuts et Règlement intérieur de notre parti, le BDC amendés lors du congrès national tenu à la Chambre de commerce de Libreville les 16 et 17 juin 2012 disposent aux articles 26 et 27 que "Le Secrétaire général exécutif du parti est l'ordonnateur principal du budget. Il supervise la gestion financière du parti. En cas de décès ou autre incapacité à diriger le parti, le Secrétaire Général Exécutif sera remplacé par la Secrétaire nationale chargée des Femmes et des Finances qui assurera l'ensemble de ses prérogatives et fonctions ; il est responsable devant le congrès". Par conséquent l'amie Anna Claudine Mavioga née Ayo Assayi est depuis le 4 septembre 2021, la principale Responsable de notre formation politique. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle a convoqué le 15 janvier 2022, suite au décès de notre Fondateur, Secrétaire Général Exécutif l'ami Guy Christian Mavioga, dans le strict respect des mesures sanitaires, une Convention nationale à Libreville en application des articles 22 des Statuts, 19 et 20 du Règlement Intérieur. Au cours de cette rencontre plusieurs réformes ont été adoptées et approuvées à l'unanimité par acclamation notamment la mutation de Secrétaire Général Exécutif à Président conformément aux articles 24 des Statuts et 25 du Règlement Intérieur. Aussi le nouveau Directoire a-t-il été reconstitué. C'est ainsi que le Ministère de l'Intérieur nous a délivrés, pour officialisation, une Attestation de Changement de Directoire datant du 14 avril 2022.

Par ailleurs, les articles cités supra ont été inspirés par un groupuscule d'individus ne figurant plus dans le fichier des militants du BDC. Ils ont été radiés par décision du Conseil de discipline du parti en sa séance du 22 mars 2022 conformément aux articles 12 des Statuts 4,9, 98 du Règlement Intérieur "pour faux et usage de faux, usurpation de titre, tentative de mise à mal de l'unité du parti, extorsion de fonds et association de malfaiteurs". Il s'agit de Messieurs Biyambou Pendy et Fortuné Mfoubou Mbaki. Ce dernier, suite à la saisine du Bureau Exécutif du BDC, a du reste perdu sa qualité de conseiller municipal de Nzomoe et remplacé par son suivant immédiat sur la liste par décision de la Cour Constitutionnelle du 26 avril 2022. S'agissant du cas de M. Lucien Boulingui Ifounga, le même Conseil de discipline a confirmé son exclusion définitive prononcée sous le numéro 301 du 22 avril 2019 signée des mains du regretté Secrétaire Général Exécutif Guy Christian Mavioga et estampillée BDC.

Enfin, en ce qui concerne M. Dieudonné Lebongo, il milite au LD dont il a conduit la liste aux élections couplées de 2018 dans la commune de Lebamba comme l'atteste votre journal N°12830 du mercredi 26 septembre 2018. Nous tenons donc à travers ces lignes dire aux lecteurs de votre journal que notre parti est abasourdi par le comportement invraisemblable de ces individus au passé politique glauque qui ne sont pas à leur premier fait d'arme.

Le directoire conduit par la Présidente, l'amie Anna Claudine Mavioga née Ayo Assayi va intensifier sur le terrain tous les chantiers politiques initiés par notre Fondateur. De ce fait, nous affirmons notre appartenance à la Majorité Républicaine et Sociale pour l'Émergence et notre fidélité au Chef de l'État Son Excellence Ali BONGO Ondimba.

Fait à Libreville, le 15 juin 2022

Pour le Bureau Exécutif

P.O Le Secrétaire Général Porte-parole du BDC
L'ami Olivier Envo Ebang